

Bureau de Paris
16, rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 47 27 70 43

paris@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr



FONDS DE DOTATION JeM

Siège social : 24, Rue Copernic
75116 PARIS

SIRET : 892.693.441.00016 - NAF : 9499Z

États Financiers

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



Sommaire

- **Attestation / Présentation des comptes**
- **Bilan**
- **Compte de résultat**
- **Annexe**
 - Règles et méthodes comptables
 - Notes sur le bilan
 - Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger
 - Détail fonds abritant et fonds abrités
 - CROD
 - CER
- **Autres informations**
 - Décomposition du compte de résultat :
 - Fonds JeM
 - Fonds d'individualisés

Bureau de Paris
16, rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 47 27 70 43

paris@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du Fonds de dotation JeM pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts- Comptables.

À la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant
Total bilan	927.152
Produits d'exploitation	282.690
Résultat net comptable	0

Fait à Paris, le 12 juin 2026

Pour Baker Tilly STREGO

Cyrille BAUD
Expert-comptable, Associé

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit	279 850	186 813	93 038	107 292
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	279 850	186 813	93 038	107 292
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	103 431		103 431	18 738
Charges constatées d'avance	-		-	-
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	-
Disponibilités	330 683		330 683	160 630
Total II	834 114	0	834 114	179 368
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 113 964	186 813	927 152	286 660

Bilan Passif

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		-
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
SITUATION NETTE		
Fonds propres consommables	737 958	106 224
Provisions réglementées		
Total I	737 958	106 224
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	93 038	107 292
Fonds dédiés	46 141	27 010
Total II	139 178	134 302
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	-	-
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 724	14 544
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 292	31 590
Produits constatés d'avance		
Total IV (1)	50 016	46 134
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	927 152	286 660
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	50 016	46 134
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services	1 243	1 248
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	57 345	195 580
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	164 733	112 536
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	7 315	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	22 861	-
Autres produits	29 192	10 426
Total I	282 690	319 790
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 135	1 098
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	70 112	39 725
Aides financières	197 500	283 979
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	41 992	27 010
Autres charges	28 993	6 875
Total II	339 731	358 687
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-57 041	-38 897
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	57 041	38 897
Reprises sur dépréciations et provisions		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	57 041	38 897
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	57 041	38 897

Compte de résultat
(suite)

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V+IX)	339 731	358 687
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	339 731	358 687
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Annexe



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 927.152 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, produisant un résultat à l'équilibre. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du Fonds de dotation Judaïsme en Mouvement (JeM).

Présentation du Fonds de dotation Judaïsme en Mouvement

Objet du fonds de dotation :

Le Fonds de dotation Judaïsme en Mouvement (JeM) a pour objet de soutenir un judaïsme ouvert et éclairé, et de développer des activités d'intérêt général à caractère culturel, éducatif, social, scientifique et artistique en lien avec les valeurs qu'il soutient. Il ne poursuit ni ne soutient d'activités culturelles. Afin de réaliser cet objet, il se donne pour mission, en France et dans le monde :

- D'Initier et de soutenir des actions de solidarité, éducatives, culturelles et artistiques.
- D'accompagner la créativité et l'innovation.
- D'initier et de soutenir des programmes qui favorisent et encouragent l'éveil à la citoyenneté, au dialogue interculturel et interreligieux.
- De favoriser le développement de projets entrant dans le présent objet en mettant à leur disposition des moyens financiers, matériels et de locaux.
- D'accueillir et de gérer des projets d'intérêt général en lien avec son objet avec le concours de ses donateurs dans le cadre de fonds individualisés.

Description des moyens d'action du fonds de dotation :

- Acquérir, gérer, mettre à disposition du patrimoine mobilier et immobilier nécessaires directement ou indirectement à la réalisation de son objet,
- Prêter, louer et mettre à disposition des moyens techniques et humains dans le cadre de projets conformes à son objet qu'elle gère directement ou qu'elle finance ; - mener toutes actions et programmes qui permettront l'aboutissement et le développement de son objet,
- Engager une démarche philanthropique par tous moyens, auprès de tous partenaires, particuliers et entreprises et collecter, auprès de tous partenaires, particuliers et entreprises, des donations et legs ainsi que tous fonds nécessaires à la mise en œuvre de projets ambitieux, et notamment par voie d'appel à la générosité publique ;
- Attribuer des subventions, des bourses de recherche et des Prix à caractère social, éducatif, culturel artistique ou scientifique
- Organiser toutes opérations de mécénat, de produit-partage ou de soutien de toutes initiatives relevant de son objet ;
- Mettre en place toute communication (revue, site Internet, etc.) visant à promouvoir son objet.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le fonds de dotation est organisé au travers :

- La conduite de ses activités correspondant à ses propres programmes d'action,
- Les fonds abrités dénommés fonds individualisés (FI). Ce secteur regroupe 6 fonds :
 - FI SAHAG
 - FI Israel Autrement (IA)
 - FI Fonds'Action
 - FI Stephane pour le handicap
 - FI Halperin
 - FI Aisenberg pour la jeunesse et pour l'avenir

Faits marquants de l'exercice

L'exercice est caractérisé par les faits suivants :

- La croissance des fonds individualisés, portée notamment par la gestion de deux nouveaux fonds : le fonds individualisé « FI AISEMBERG » et le fonds individualisé « FI HALPERIN ».
- Fonds individualisé dénommé « FI SAHAG » : Renouvellement de la DTU des titres de la SCI Thevelo pour une durée de 12 mois. La valeur de la DTU a été estimée à 22.500 €.

Evènements post-clôture

Aucun évènement important, pouvant avoir une incidence sur les comptes qui vous sont présentés, n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement de l'annexe aux comptes annuels.

Principes comptables retenus

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et des règlements n°2018-06 et n°2020-08 du 4 décembre 2020, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'ensemble des tableaux est présenté en euros sauf mention contraire.

Changement de méthode comptable et de présentation

La première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025 constitue un changement de méthode comptable. Ces textes entraînent principalement les modifications suivantes :

- Définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux opérations liées à des évènements majeurs et inhabituels (les opérations courantes étant comptabilisées en résultat d'exploitation et résultat financier)
- Suppression de la technique des transferts de charges
- Adoption de nouveaux modèles de bilan et de comptes de résultat harmonisés définis par l'ANC, impliquant quelques reclassements de postes pour mise en conformité

Conformément aux dispositions de ces règlements, l'application est prospective à compter du 1er janvier 2025 sans reprise de comptes comparatifs antérieurs ni sur les valeurs d'ouverture au 1er janvier 2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction la durée de vie prévue.

Les donations temporaires d'usufruit (DTU) sont inscrites au bilan, à la date de signature de l'acte, pour un montant correspondant à la valeur des revenus générés par le bien sur la durée de la donation d'usufruit.

Créances clients, autres créances et produits à recevoir

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A la clôture sont comptabilisés, dans un compte « produits à recevoir », tous les produits concernant l'exercice en cours et comptabilisés sur l'exercice suivant.

Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges engagées au titre de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Emprunts et dettes financières

Tous les emprunts et dettes financières divers sont valorisés à leur valeur nominale.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Toutes les dettes fournisseurs sont valorisées à leur valeur nominale. A la clôture sont comptabilisées, dans un compte « charges à payer », toutes les charges concernant l'exercice en cours et comptabilisées sur l'exercice suivant.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales sont valorisées à leur valeur nominale.

Produits constatés d'avance

Ils concernent des produits engagés en 2025 dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Politique en matière de consommation de la dotation

Conformément à l'article 214-2, et en accord avec l'article 140 de la LME 2008 instituant le fonds de dotation, la politique du fonds de dotation en matière de consommation de la dotation consommable est la suivante :

- Si l'exercice en cours présente un excédent, il est affecté en RAN.
- Si l'exercice en cours présente un déficit, il est affecté en priorité à l'apurement d'éventuels excédents antérieurs (RAN créditeur).
- En cas de déficit sans reports à nouveau suffisants pour absorber les pertes, la dotation est consommée à hauteur des pertes non couvertes.

Contributions volontaires en nature

L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement n°2018-06. Les contributions en nature recensées n'ont donné lieu à aucune comptabilisation et sont :

- le temps passé par le personnel mis à disposition par JEM01
- le temps passé par la direction de l'entité pour la gestion de l'association, dont le caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé
- la mise à disposition de locaux par des partenaires, en particulier l'association JEM01

Actuellement, l'association ne peut valoriser de façon fiable le montant de ces contributions en nature et ne peut donc en l'état les comptabiliser.

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations et amortissements

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations	Valeur brute au 01/01/2025	(+)	(-)	Valeur au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	257 500	22 350	-	279 850
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	257 500	22 350	-	279 850

Amortissements	Valeur brute au 01/01/2025	(+)	(-)	Valeur au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	150 208	36 605	-	186 813
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	150 208	36 605	-	186 813

Détail des Donations Temporaires d'Usufruit (DTU) :

Les DTU correspondent à des titres de SCI apportés aux fonds individualisés. La valorisation de ces DTU a été déterminée sur la base des dividendes distribués au cours des exercices précédents.

Valeurs brutes	Durée résiduelle au 31.12.2025	Valeur au 31.12.2024	(+)	Valeur au 31.12..2025
FI SAHAG > Titres SCI Thevelot	7 mois	137 500	22 350	159 850
FI FONDACTION > Titres SCI CLS	4 ans	120 000	-	120 000
Total		257 500	22 350	279 850

Amortissements	Durée résiduelle au 31.12.2025	Valeur au 31.12.2024	(+)	Valeur au 31.12..2025
FI SAHAG > Titres SCI Thevelot	7 mois	130 208	16 605	146 813
FI FONDACTION > Titres SCI CLS	4 ans	20 000	20 000	40 000
Total		150 208	36 605	186 813

Montant net		107 292		93 038
--------------------	--	----------------	--	---------------

Etat des créances

Postes	Montant brut	échéance à moins d'un an	échéance de 1 à 5 ans	échéance à plus de 5 ans
Débiteurs divers	28 242	28 242		
Produit à recevoir	75 189	75 189		
Charges constatées d'avance				
Total	103 431	103 431	-	-

Valeurs Mobilières de Placement

VMP	Valeur Comptable	Valorisat° 31.12.2.2025	Plus Value latente	Moins Value latente
Actions	-	-	-	
Obligations	250 000	251 310	1 310	-
OPCVM	150 000	156 231	6 231	-
Total	400 000	407 541	7 541	-

Disponibilités

Le montant des disponibilités (hors VMP) s'élève à 330.683 euros se décomposant de la manière suivante :

- Fonds de dotation : 158.895 €
- Fonds individualisés : 154.824 €
- Compte Stripe : 16.735 €
- Caisse : 229 €

Notes sur le bilan

Passif

Dotations consommables

L'état des dotations consommables a évolué pendant l'exercice comme indiqué ci-dessous :

Postes	Valeur brute au 01/01/2025	(+)	(-)	Valeur au 31/12/2025
Dotations consommables				
Fonds de dotation	74 443	129 579	17 644	186 378
Fonds individualisés (*)	31 781	564 499	44 700	551 580
<i>dont générosité du public</i>	-	-	-	-
Total	106 224	694 078	62 344	737 958

(*) : dont colonne (-) : réimputation affectation n-1 : 5.000 €

Fonds individualisés - Détail des mouvements de l'exercice	Valeur brute au 01/01/2025	(+)	(-)	Valeur au 31/12/2025
Dotations consommables				
FI SAHAG	-	-	-	-
FI STEPHANE POUR LE HANDICAP	6 175	-	-	6 175
FI ISRAEL AUTREMENT	16 806			16 806
FI FOND'ACTION (*)	8 800		5 000	3 800
FI AISENBERG	-	513 999	39 700	474 299
FI HALPERIN	-	50 500	-	50 500
Total	31 781	564 499	44 700	551 580

(*) : dont colonne (-) : réimputation affectation n-1 : 5.000 €

Fonds reportés et fonds dédiés

L'état des provisions et dépréciations a évolué pendant l'exercice comme indiqué ci-dessous :

Postes	Valeur brute au 01/01/2025	(+)	(-)	Valeur au 31/12/2025
Fonds reportés / legs et donations	107 292	22 350	36 604	93 038
Donations Temporaires d'Usufruit (DTU)	107 292	22 350	36 604	93 038
Fonds dédiés	27 010	41 992	22 861	46 141
Fonds de dotation	7 861	-	7 861	-
Fonds individualisés (FI)	19 149	41 992	15 000	46 141
Total	134 302	64 342	59 465	139 179

Tableau de suivi des fonds dédiés :

Variation des fonds dédiés issue de ...	à l'ouverture de l'exercice	Report (+)	Utilisation (-)	Transfert	à la clôture de l'exercice	
					Montant	dont projets sans dépenses depuis plus de 2 ans
Fonds de dotation	7 861	-	7 861	-	-	
Ressources liées à la générosité du public :						
* Fonds JEM - Festival Chorales juives	7 861		7 861		-	
Fonds individualisés	19 149	41 992	15 000	-	46 141	
* FI FOND'ACTION	19 149	19 325	15 000	-	23 474	
* FI ISRAEL AUTREMENT	-	204	-	-	204	
* FI SAHAG	-	18 465	-	-	18 465	
* FI HALPERIN	-	1 200	-	-	1 200	
* FI STEPHANE	-	2 798	-	-	2 798	
Total	27 010	41 992	22 861	-	46 141	-

Notes sur le bilan**Etat des dettes**

Postes	Montant brut	échéance à moins d'un an	échéance de 1 à 5 ans	échéance à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 724	20 724		
Autres dettes	29 292	29 292		
Total	50 016	50 016	-	-

Etat des avantages et des ressources en provenance de l'Etranger

Etat du Contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
USA	01.2025	OSBL	Soutien	direct	virement	42 446 €
USA	11.2025	OSBL	Soutien	direct	virement	47 133 €
USA	11.2025	P.Physique	Don	direct	virement	500 €
TOTAL USA						90 079 €
Belgique	11.2025	OSBL	Soutien	direct	virement	7 315 €
TOTAL Belgique						7 315 €
Angleterre	01.2025	P.Physique	Don	direct	virement	250 €
TOTAL Angleterre						250 €
Pays-bas	06.2025	P.Physique	Don	direct	virement	69 €
TOTAL Pays-bas						69 €
TOTAL GENERAL						97 713 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant TTC des honoraires s'élève à 9.600 euros se décompose de la manière suivante :

- Honoraires relatifs à la certification des comptes annuels : 9.600 €
- Honoraires relatifs à des services autres que la certification : néant

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	169 608	169 608	319 790	319 790
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	168 225	168 225	112 536	112 536
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 382	1 382	207 254	207 254
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	170 123		38 897	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	7 315		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	139 947		38 897	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	22 861	7 861	-	-
TOTAL	339 731	169 608	358 687	319 790
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	241 371	169 608	300 342	300 342
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	44 121	31 003	16 364	16 364
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	197 250	138 605	283 978	283 978
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	56 368	-	31 335	6 775
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	41 992	-	27 010	7 861
TOTAL	339 731	169 608	358 687	314 978
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	4 812

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2 024
1 – MISSIONS SOCIALES	169 608	300 342
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	31 003	16 364
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	138 605	283 978
1.2 Réalisées à l'étranger		-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	6 775
TOTAL DES EMPLOIS	169 608	307 117
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	7 861
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-
TOTAL	169 608	314 978

RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2 024
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		-
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
1.2 Dons, legs et mécénats		-
- Dons manuels	168 225	112 536
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 382	207 254
TOTAL DES RESSOURCES	169 608	319 790
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	169 608	319 790

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-	9 188
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	-	-	4 812
(+) Abondement dotation consommable de l'année	-	-	124 550
(-) Consommation dotation consommable de l'année	-	-	195 580
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-	75 406

(*)

(*) = Les ressources reportées issues de la générosité du public figurant dans les CER des exercices antérieurs incluaient à tort le financement, par le fonds abritant, de l'insuffisance de ressources collectées au titre de la générosité du public au cours des premières années d'activité. Cette insuffisance ne constitue pas une ressource reportable au sens du CER. Afin de corriger cette présentation, les ressources reportées à l'ouverture de l'exercice 2025 ont été ramenées à zéro, les ressources reportées issues de la générosité du public ne pouvant présenter un solde négatif."

Informations relatives à l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du compte d'emploi des ressources (CER)

Le fonds de dotation établit un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources (CER). Sa dotation est consommable. Les ressources nécessaires à la réalisation des missions sociales du fonds de dotation correspondent aux ressources définies par ses statuts.

Les règles d'établissement du CROD et du CER sont les suivantes :

Composition des rubriques de ressources issues de l'appel à la générosité du CER et du CROD

Les recettes liées à l'AGP correspondent à la totalité des dons, en cohérence avec les campagnes d'appel à la générosité qui ont été lancées tout au long de l'exercice, et les revenus issus des donations temporaires d'usufruit.

Les Autres produits liés à la générosité publique sont composés de la quote-part de dotation consommable viré au résultat, des revenus issus des donations temporaires d'usufruit, et des produits divers de gestion courante.

Composition des rubriques de ressources non-issues de l'AGP du CROD

Les rubriques de ressources non-issues de l'AGP du CROD sont principalement constituées :

Des recettes issues des manifestations organisées par les fonds (abritant et/ou abrités)

De l'utilisation des fonds dédiés antérieurement constitué par des ressources collectées avant les campagnes d'AGP ;

Composition des rubriques d'emplois du CER et du CROD

Les missions sociales du fonds financées par les ressources issues AGP se composent essentiellement :

Sont portées en missions sociales les actions se rapportant au développement et soutiens financiers des actions d'intérêt général dans les domaines des actions de solidarité, éducatives, culturelles et artistiques, la créativité et l'innovation, l'éveil à la citoyenneté au dialogue interculturel et interreligieux.

Toutes les missions sociales du fonds de dotation sont financées exclusivement par les ressources issues de l'AGP.

Les ressources AGP financent également une partie des frais de fonctionnement.

Les frais de recherche de fonds sont nuls sur l'année 2025, le fonds étant géré bénévolement.

Les frais de fonctionnement se composent des frais de préparation des réunions (bureau, CA), et des coûts liés aux fonctions supports (comptabilité, commissariat aux comptes, secrétariat). Les frais de fonctionnement sont financés en partie par les ressources issues de l'AGP.

Modalités de répartition des charges directes et indirectes aux rubriques d'emplois du CER/CROD

Principe de la répartition des charges aux rubriques d'emplois du CER/CROD

Les coûts rattachés aux différentes rubriques d'emplois du CER-CROD (Missions sociales/Frais de recherche de fonds/ Frais de fonctionnement) sont issus de la comptabilité analytique du fonds de dotation.

Le fonds de dotation a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue, et qu'il n'existe pas de clés de répartition utilisées pour la répartition des charges indirectes.

Les différentes catégories d'emplois, calculés à partir de la comptabilité analytique, comprennent ainsi des coûts directement rattachables mais également des coûts indirectement rattachables.

L'affectation des coûts indirects à la rubrique d'emploi du CER/CROD concernant :

Les missions sociales et les frais de recherche est nulle ;

Les frais de fonctionnement, est ainsi réalisée à partir d'une décision du bureau du fonds de dotation.

Informations (suite)

La clé de répartition utilisée pour répartir ces « frais indirects » liés aux frais de fonctionnement, repose sur une décision de bureau ayant fixée une quote-part des ressources à affecter à ces frais. Cette clé de répartition peut être affinée à échéance annuelle en fonction des besoins dépendant notamment du nombre de fonds abrités, et afin de préserver un fonctionnement optimal du fonds.

Ordre d'affectation des rubriques de ressources issues de l'AGP aux emplois du CER/CROD :

Les ressources issues de l'AGP ont été affectés par ordre de priorité aux missions sociales non-déjà financées par d'autres ressources, puis aux frais de recherche de fonds éventuels, et enfin aux frais de fonctionnement pour partie.

Emplois et ressources relatifs aux contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont pas évaluées au 31/12/2025 et ne figurent pas dans le CROD et le CER.

Solde et variation des fonds propres issus de la générosité du public

Commentaires sur le CER

Les apports des fondateurs

Les apports des fondateurs (et cercle restreint) fait durant l'année ne sont pas considérés comme des ressources provenant de l'appel à la générosité du public.

Pied du CER

Afin de tenir compte des spécificités des fonds de dotation à dotation consommable, deux lignes supplémentaires sont ajoutées au CER.

L'abondement de l'année à la dotation consommable lié à la générosité du public, constitué du total des dons enregistrés en fonds propres et considérés comme étant issus de la générosité du public. Le cas échéant, ils sont aussi constitués des revenus issus des legs et donations (hors donations temporaires d'usufruit).

Les apports des fondateurs des fonds (de l'abritant et des abrités), n'étant pas considérés comme étant issus de la générosité du public, sont exclus de l'abondement de l'année à la dotation consommable.

La consommation de la dotation consommable de l'année correspondant à la quote-part de consommation comptabilisée au compte de résultat.

Autres informations

Détail des produits et des charges entre le fonds de dotation et les fonds individualisés

Produits	Solde	FDD JEM	FI SAHAG	FI STEPH	FI IA	FI FONDACT°	FI HALPERIN	FI AISENBERG	TOTAL
Ventes Livres	698	698							698
Ventes Livres P.L	546	546							546
Produits de gestion (fonctionnement)	29 192	29 192							29 192
Quotes-part de dot consommables virées au CdR	57 345	17 644						39 701	57 345
Dons FDD JeM	28 865	28 865							28 865
Dons FDD JeM - Rashbag	7 250	7 250							7 250
Dons FDD JeM - Latet	56 340	56 340							56 340
Dons FDD JeM - S.up	29 515	29 515							29 515
DONS FI Israel Autrement (CD)	2 700				2 700				2 700
DONS FI Israel Autrement (LG)	20 663				20 663				20 663
Dons Sahag (CI)	3 800		3 800						3 800
Dons FDD JeM - Sac Sound	2 400	2 400							2 400
DONS FI Stephane	13 200			13 200					13 200
Contribution financière FDD JeM	6 115	6 115							6 115
Contribution financière FI Halperin	1 200						1 200		1 200
Revenus valeurs mobil. placement	1 382	1 382							1 382
Autres produits financiers	55 658	-	32 206			23 452			55 658
Utilisat° Fds dédiés (ligne musicale)	7 861	7 861							7 861
Utilisation FD FI Fondation (appli JEM)	15 000					15 000			15 000
Total	339 731	187 809	36 006	13 200	23 363	38 452	1 200	39 701	339 731

Charges	Solde	FDD JEM	FI SAHAG	FI STEPH	FI IA	FI FONDACT°	FI HALPERIN	FI AISENBERG	TOTAL
Achats de livres	1 135	1 135							1 135
Logiciel - Plateforme SaaS	130	130							130
Honoraires	24 105	405	1 500		22 200				24 105
Honoraires ec et cac	20 964	20 964							20 964
Annonces et insertions	960	960							960
Catalogues et imprimés	957	957							957
Deplacem. missions et receptions	1 787	1 787							1 787
Receptions	16 095	14 384				1 711			16 095
Services bancaires et assim.	718	687		6	14	10		1	718
Frais bancaires	30	27		0		2			30
Frais sumup	267	22			245				267
Divers	4 100	4 100							4 100
Frais de gestion	28 992		1 041	396	701	1 154	-	25 700	28 992
Sub versées FDD	142 250	142 250							142 250
Sub versées FI Sahag	15 000		15 000						15 000
Sub versées FI AI	-				-				-
Sub versées FI Fondation	16 250					16 250			16 250
Sub versées FI Stephane	10 000			10 000					10 000
Sub versées FI Aisenberg	14 000							14 000	14 000
Charges diverses gestion courante	1	1							1
Report Fds dédiés Stephane	2 798			2 798					2 798
Report Fds dédiés Sahag	18 465		18 465						18 465
Report Fds dédiés Halperin	1 200						1 200		1 200
Report Fds dédiés Fondation	19 325					19 325			19 325
Report Fds dédiés IA	204				204				204
Total	339 731	187 809	36 006	13 200	23 363	38 452	1 200	39 701	339 731